

# Retour sur les RÉUNIONS DE QUARTIERS

## 2019

## Compte rendu de Réunion du 4 novembre 2019

**Voirie-Sécurité-Réseaux-Propreté  
Taxes - Eclairage public**

Nombre de présents : 80 environ

Madame, Monsieur,

Je souhaitais vous remercier de votre présence à la réunion de quartier du **4 novembre 2019**. J'ai été heureuse de pouvoir échanger avec vous sur les sujets qui vous questionnent.

Je vous adresse donc un résumé des préoccupations qui ont été abordées.

Afin que toutes les personnes soient informées de façon égale, nous mettons en ligne le compte-rendu de cette réunion à retrouver sur le site de la ville.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nathalie LE YONDRE  
Maire

## VOIRIE-SECURITE

**Secteur de la rue Jean Mermoz : Cela devient de plus en plus dangereux de sortir des habitations à cause de la vitesse des automobilistes**

>Sur le problème de vitesse et de sécurisation, un carrefour est à l'étude dans ce secteur Jean Mermoz. C'est un dossier complexe mais qui pourrait permettre d'aborder dans le même temps le problème des eaux pluviales et du manque de trottoirs également.

**Chemin des Bergeys : La route devient impraticable et nous n'avons pas de numéro de rue. Y a-t-il un aménagement de la voie envisagé?**

>Un bi-couche va être effectué sur une portion du chemin. Concernant le problème de numérotation, nous allons regarder le problème.

**Ne pensez-vous qu'il serait intéressant d'utiliser un système de bandes rugueuses pour faire ralentir les automobilistes ?**

>Oui, il faut en effet mixer les solutions pour que cela fonctionne. Nous ne l'excluons pas.

**Avenue du vieux bourg : est-ce que le radar pédagogique vous alimente en données ?**

>Oui et il a un réel effet dissuasif.

**Avenue du Vieux bourg : il y a eu des travaux, et une limitation de vitesse à 30km/h mais le panneau est mal positionné. Serait-il possible d'envisager l'installation d'un ralentisseur et d'une caméra ? J'ai également un problème de visibilité pour sortir de chez moi, peut-on installer un miroir ?**

>Nous allons venir voir pour repositionner éventuellement le panneau. Sur la pose du miroir, nous en avons installé un certain nombre mais il faut faire attention, ils déforment les distances. Nous viendrons voir sur place les options.

**Secteur de la rue Jean Mermoz :** Nous avons un problème de pluvial.

> Dans le passé, la ville s'est construite sans réseau des eaux pluviales, selon les secteurs il faut soit le créer, soit le corriger. Nous allons aller sur place et étudier quelles solutions sont envisageables.

De manière générale, si vous observez des anomalies sur le pluvial, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

**Avenue de Bas Vallon :** Est-ce que quelque chose est prévu au niveau des eaux pluviales dans ce secteur ?

> Tous les fossés en remontant sur Bas-Vallon ont été drainés. Cela a été étudié avec le SIBA, Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon.

Nous n'avons pas relevé de problème particulier.

**L'enfouissement des réseaux est-il prévu rue Pasteur ?**

> Pour l'enfouissement, les travaux se font progressivement, nous avons beaucoup avancé. A terme, il faudrait le faire partout et cela coûte très cher. En priorité, il faut finir la route départementale, avec le secteur du vieux bourg et de Certes. Le secteur du port a été fait récemment. Nous avons 50 km de voirie communale, autant de réseaux électriques à enfouir. Une partie est prise en charge par le SDEEG mais cela reste une enveloppe budgétaire très importante pour la commune.

**Souhaitez-vous mettre en place des plateaux traversants dissuasifs dans le secteur de Bas Vallon ?** Les motos continuent de rouler trop vite et il y a également un problème de bruit à gérer.

> Nous avons revu toute la traversée de ville mais malgré les limitations de vitesse et les aménagements, nous continuons d'avoir des transgressions et des comportements dangereux. Nous allons faire un bilan de ces aménagements sécuritaires pour voir comment on peut améliorer et compléter le secteur. Nous réfléchissons à des solutions complémentaires sur le débouché de l'avenue Jean Mermoz afin de faire ralentir.

**Rue du Pas de Madame :** Nous avons des problèmes de vitesse. Le passage de la rue de St Yves en sens unique sur une portion est une bonne chose mais nous avons des mamans qui passent sur la route car elles ne peuvent pas circuler avec les poussettes.

> Nous allons étudier l'installation d'un stationnement en chicane (comme sur l'avenue de Verdun) et nous tentons de trouver une solution pour dégager les trottoirs afin que les piétons puissent circuler et sécuriser sur le secteur également pour les cyclistes. Peut être une voie partagée vélo/piétons. Une réunion de concertation avec les riverains va être organisée.

Une petite passerelle (récupérée des pontons du port qui viennent d'être démontés) sera installée en janvier pour que les piétons et les poussettes puissent emprunter cette voie plus sereinement.

**Rue des Acacias et Saint Yves :** Que pensez-vous des changements apporter sur les sens de circulation ?

> Les habitants : Retours positifs mais il faut apporter des améliorations sur la rue des Saulniers pour sortir plus facilement des habitations.

**Rue des Mouettes :** Le sens interdit sauf riverains est très bien mais la rue du port nous questionne. Nous constatons beaucoup de passage et avec la piste cyclable qui coupe la rue c'est dangereux. Est-il prévu d'améliorer et d'aménager la rue du port ?

> C'est une rue stratégique et un espace intermédiaire entre le centre et le port. Elle est traitée sans bas-côté, le stationnement n'y est pas organisé, les fils réseaux ne sont pas encore enterrés. Des études sont en cours. Je vous parlais en début du projet de parc public au niveau de la place du jumelage, qui reprendrait aussi dans le projet les stationnements et l'enfouissement des réseaux. Nous souhaitons assurer une circulation piétonne et cyclable plus ample et sécurisée sur ce secteur.



# ENVIRONNEMENT

## Est-ce que l'on peut faire du vélo à Certes ?

Le domaine appartient au Conservatoire du Littoral et est géré par le Département, un arrêté préfectoral a en effet été pris pour interdire la pratique pour le pourtour du chemin de Graveyron et de Certes. Un parcours de la ferme au château est autorisé.

Cet arrêté a été pris car sur le sentier du littoral la pratique sportive est interdite mais nous avons fait savoir au Département que les habitants s'y promènent depuis toujours et que cette interdiction n'était pas du tout adaptée à la pratique de nos administrés.

Nous avons obtenu une tolérance pour la pratique du Vélo familial.

## PROPRETE

---

Que faites-vous pour le problème des pigeons au niveau de la halle ?

> Nous avons installé un filet mais il y a des trous et les pigeons passent...Nous sommes conscients de la problématique que nous tentons de résoudre. Le système va être renforcé bientôt.

De manière générale, nous avons un problème avec les pigeons qui créent des nuisances sur toute la commune, des solutions sont étudiées mais il y a des règles à suivre, la compétence pour ce problème appartient au SIBA.

Chemin des Bergeys : Nous avons un problème de containers à poubelles inadaptés aux nombre d'habitations. Une demande a été faite auprès de la Coban pour avoir des containers mais nous n'avons pas de réponse.

>Nous sommes venus plusieurs fois avec la COBAN il y a quelques années. Mais nous allons relancer les services de la COBAN et venir sur place.

## TAXES

---

Il va y avoir la disparition de la taxe d'habitation, comment pallie-t-on à cette baisse et faut-il s'attendre à une augmentation des autres taxes ?

> La taxe d'habitation va en effet être supprimée. L'Etat annonce une compensation. La taxe Foncière du Département va maintenant être versée aux communes mais il manque un million d'euros sur les 2,4 que représentent la taxe d'habitation pour la ville. Ce qui nous inquiète c'est sur le long terme, qu'est-ce qu'il va advenir de cette compensation ? Donc c'est un réel souci pour la ville.

Nouvelle taxe : il restera la taxe foncière sur le bâti et le non-bâti. Le taux des impôts qui restent de compétence communale n'ont pas bougé depuis 2009 et il n'est pas envisagé du tout de les augmenter.



## ECLAIRAGE

---

Nous n'avons plus d'éclairage au niveau du Vintage et de l'avenue du Vieux Bourg.

> L'entretien de l'éclairage public est fait en partie par les Services Techniques et le SDEEG. Nous avons fait remonter la demande qui est en phase d'être résolue.